



19^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 9 octobre 2024, à 19h00

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PRÉSENCES :

M. Philippe Beauchamp	Vice-président
M ^{me} Monique Langevin	Secrétaire
M. Vincent Tremblay Boucher	Trésorier
M ^{me} Valérie Martel	Administratrice
Mme Marie-Laure Nelaton	Administratrice
M. Robert Bergeron	Administrateur
M. Michel Laflamme	Administrateur
M. Louis-Michel Langevin	Administrateur

ABSENCES :

M. Éric Courtemanche-Baril	Président
M. Daniel Chouinard	Administrateur
Mme Isabelle Roy	Conseillère municipale - district Robert-Giffard

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Stevens Melançon	Conseiller municipal – district de la Chute-Montmorency
M ^{me} Camille Esther Garon	Conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 autres assistent à la rencontre.

19^e ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le mercredi 9 octobre 2024, à 19h00

Centre Loisir Mgr Laval, 35 Avenue du Couvent

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Lecture et adoption du projet d'ordre du jour	19h00
2.	Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 11 septembre 2024	19h05
3.	Activités et comités du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none"> ○ Suivi du procès-verbal ○ Correspondance ○ Résolutions ○ Suivi programme Sécurité routière ○ Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé ○ Trésorerie et résolution de paiement ○ Table de concertation vélo 	19h10
4.	Période réservée aux conseillers municipaux	19h40
5.	Questions et commentaires du public	20h00
6.	Divers	20h20
7.	Clôture de réunion	20h45

Note : L'horaire est à titre indicatif et peut être sujet à changement en fonction des discussions

PROCÈS-VERBAL

En l'absence du président, la rencontre sera présidée par le vice-président, M. Philippe Beauchamp.

1. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Sur proposition de M. Robert Bergeron, secondé par Mme Valérie Martel, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que lu par le vice-président.

2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 10 mai 2024

Le procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du mercredi 11 septembre 2024 est adopté à l'unanimité, sur proposition de M. Louis-Michel Langevin, secondé par M. Robert Bergeron.

3. Activités et comités du conseil de quartier

a) Suivi du procès-verbal

Nous sommes en attente de la réponse donnée par la Ville à la résolution 24-CA-05 concernant l'accès au Parc Duchâtel.

Toutefois, Mme Camille Esther Garon nous a informés un peu plus tôt avoir obtenu l'autorisation du citoyen de transmettre ses coordonnées personnelles au service concerné ; un représentant de ce service communiquera avec le citoyen.

b) Correspondance

2 demandes ont été reçues pour obtenir des affiches pour la sécurité routière.

16 septembre : les membres des conseils d'administration des conseils de quartier et leurs abonnés sont invités à participer au Sommet des aînés. Mme Marie-Pierre lance l'invitation aux résidents de Beauport pour le vendredi 25 octobre, de 9 h à 12 h, au Centre de loisirs Mgr De Laval.

30 septembre : les présidents et présidentes des conseils de quartier sont invités à participer à la 3^e édition de l'enquête « Gouvernance au Québec : portrait et perspectives 2025 » en complétant un questionnaire en ligne. L'enquête est menée

par le Collège des administrateurs de sociétés de l'Université de Québec.

30 septembre : Rappel de la Ville, destiné aux présidents et trésoriers des conseils de quartier à l'effet que la Ville a suspendu ses dépenses en publicité sur les réseaux sociaux de Meta -Facebook et Instagram- depuis juillet 2023 ; le message précise aussi des règles à suivre pour les dépenses des conseils de quartier.

c) Résolutions

24-CA-10 Réaménagement de la pente pour accéder au Parc de la rivière Beauport Sud à partir de l'Avenue des Cascades

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier du Vieux-Bourg appuie la Ville de Québec pour la reconfiguration complète de la pente qui accède au Parc de la Rivière Beauport Sud à partir de l'avenue des Cascades;

CONSIDÉRANT QUE les traverses de pistes cyclables au nord de la Rivière Beauport présentent 2 côtes avec des dénivelés abruptes et dangereux, et sont difficiles à monter et à descendre;

CONSIDÉRANT QUE la nouvelle piste cyclable sur l'avenue du Cénacle générera une augmentation du débit des cyclistes vers des Cascades;

CONSIDÉRANT QU'à l'est nous avons des pôles générateurs de déplacement, dont plusieurs concernent les jeunes;

Le conseil de quartier du Vieux-Bourg demande à la Ville de Québec d'envisager des liens permanents qui seraient une alternative pour faciliter et sécuriser tous les types de cyclistes qui circulent d'est en ouest de la rivière Beauport et du nord au sud à partir de l'entrée de cette pente sur l'avenue des Cascades; et suggère de communiquer avec M. François Lessard, son représentant à la Table de concertation vélo, pour toutes précisions ou informations supplémentaires. frankles_air@hotmail.com ou tél. 418-473-2747

La proposition de M. Philippe Beauchamp est secondée par M. Vincent Tremblay-Boucher, et approuvée à l'unanimité.

=====

Suggestion :

- Un aménagement cyclable sur le pont de la rue Cambronne pourrait être envisagé pour répondre aux différents besoins identifiés et semble envisageable.

24-CA-11 – Concernant l'accessibilité aux activités sportives avec emphase sur la natation

CONSIDÉRANT QUE l'offre de service est grandement inférieure à la demande.

CONSIDÉRANT QUE les cours se remplissent en moins d'une minute.

CONSIDÉRANT la densification actuelle et future de la population de Beauport.

CONSIDÉRANT l'importance de savoir nager pour prévenir des noyades.

Sur proposition de Vincent Tremblay-Boucher, secondé par M. Louis-Michel Langevin, le CQVB demande à la ville de bonifier les offres de service pour les activités sportives se remplissant très rapidement; en mettant en priorité la natation dû à son importance pour la prévention des noyades. Accepté à l'unanimité.

Mme Valérie Martel suggère de transmettre cette résolution à l'ensemble des conseils de quartier et les inviter à faire de même.

d) Suivi Programme Sécurité routière

M. Michel Laflamme rappelle que tout l'équipement est installé depuis juin sur l'Avenue des Cascades, pour assurer la sécurité devant l'école St-Cœur-de-Marie ; il demande à M. Stevens Mélançon pourquoi la nouvelle signalisation n'est toujours pas en fonction, 3 mois plus tard.

Les branchements doivent être faits par Hydro-Québec ; les délais sont très longs.

Mme Valérie Martel relate des incidents survenus récemment :

- Le 20 septembre dernier, un véhicule a dévié de sa route sans raison apparente et percuté un poteau électrique, devant chez elle, causant une panne de courant de 12 heures. Les réparations ont été effectuées durant la nuit.
- Samedi 5 octobre vers 9 h, 2 véhicules sont entrés en collision coin Seigneuriale et Des Cascades percutant un autre poteau électrique et le cassant sous l'impact. Résultats : panne de courant, routes barrées, etc.
3 heures plus tard, une autre collision au même coin de rue ! Cette fois, l'électricité est revenue à 3 h du matin.

Mme Camille Esther Garon suggère à Mme Martel et à Mme Marie-Laure Nelaton, également concernée, de communiquer avec le 311. Les incidents seront ainsi répertoriés et la zone accidentogène identifiée.

Si le 311 ne répond pas aux 2 plaignantes, elles pourront procéder par résolution du conseil de quartier.

M. Stevens Melançon ajoute que Mme Isabelle Roy peut s'assurer que les plaignants reçoivent une réponse.

e) Suivi et rapport des rencontres auxquelles des membres ont participé

14 septembre : M. Robert Bergeron a assisté au lancement des festivités soulignant le 60^e anniversaire de déclaration du site patrimonial de Beauport ; plusieurs invités étaient aussi présents.

M. Bergeron souligne la production de 60 photos qui sont installées devant des résidences du quartier.

Le 12 octobre, de 10 h à 17 h, la Société d'art et d'histoire de Beauport organise des promenades commentées enrichissantes de 20 minutes sur des images d'archives représentant la relation des Beauportois avec leur territoire. Les trois thèmes centraux qui seront abordés à travers les photographies : l'eau, la pierre, la terre.

21 septembre : des membres du CQ ont participé au Marché public. Mme Valérie Martel mentionne que près de 100 affiches pour la sécurité routière ont été

distribuées à cette occasion. Des demandes continuent d'être adressées au CQ ainsi qu'à la Ville.

3 octobre : Mme Marie-Laure Nelaton a participé au Grand rassemblement de la Table de développement local de Beauport.

Une multitude de ressources sont disponibles pour la communauté. Entre autres : l'Agence de développement économique (CDEC) ; Beauport d'Attache ; la table Aliment'action ; la Table de concertation immigration Beauport ; le Comité santé mentale positive ; la Table action préventive jeunesse ; la Table de concertation des aînés ; le Centre des Familles Monoparentales et Reconstituées de Québec ; etc. De plus, quelques autres membres de la Table organisent prochainement des événements auxquels la population est invitée à participer.

- La Fédération des coopératives d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches et la Table Concertation Habitation Beauport invitent à faire la « Tournée des coops », le 15 octobre à 19 h au Centre de loisir Mgr De-Laval

- La Table de concertation Immigration organise une fête interculturelle le 10 novembre

- La Table Concertation Itinérance et Errance Beauport souligne la tenue de La Nuit des Sans-Abri Beauport, le 18 octobre de 15 h à 21 h.

En terminant, Mme Nelaton y a appris la création prochaine d'un CQ Vieux-Moulin.

7 octobre : M. Robert Bergeron a participé à la séance d'information en ligne au cours de laquelle les intervenants de la Ville ont présenté le contexte et la démarche d'élaboration du Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM) « Transformer la ville ».

Un atelier participatif sur les problèmes thématiques auxquels la Ville est confrontée se tiendra successivement dans les 6 arrondissements. À Beauport, ce sera le 28 novembre, de 19 h à 21 h 30 au Centre de loisirs Mgr-De Laval.

f) Trésorerie

Le trésorier, M. Vincent Tremblay Boucher accuse réception d'un chèque de 3 000 \$ pour couvrir les dépenses liées à la campagne de Sécurité routière ; et un 2^e au montant de 300 \$ pour les dépenses de fonctionnement du CQ.

g) Table de concertation Vélo

M. François Lessard travaille présentement à la rédaction d'un mémoire sur la Vision vélo 2024-2034 ; il devrait être en mesure de le présenter à la prochaine rencontre.

Il nous invite par ailleurs à consulter la présentation <https://www.rtcquebec.ca/plan-de-developpement-du-transport-collectif> dans laquelle on est en mesure de constater qu'il y a un grand vide pour Beauport !

M. Melançon commente le fait que les corridors pour vélos sont de plus en plus utilisés par les trottinettes, les quadriporteurs, etc.

M. Lessard est d'avis qu'il faudra y repenser et amènera ce point à la Table de concertation vélo.

4. Période réservée aux conseillers municipaux

M. Stevens Melançon

- La cueillette des matières résiduelles se fera dorénavant aux 2 semaines.
- La collecte des feuilles commencera le 14 octobre.
- La grande bâtisse sur le Boulevard Raymond appartient à Vibrasil, fabricant de générateurs pour les conteneurs. Tout se fera à l'intérieur ; donc pas de contamination par le bruit ni pollution de l'environnement.
- Bibliothèque Étienne-Parent : la consultation publique est réalisée ; un plan a été déposé au Service de la gestion des immeubles de la Ville
- Rien de mieux que de documenter le 311 ; réponse dans les 48 heures, et le conseiller municipal peut intervenir au comité plénier
- Rôle d'évaluation : les citoyens seront interpellés. + 27,4% du 100 \$ d'évaluation. Les condos ne seront pas touchés ni les édifices à bureaux. Le commercial 'mange la claque' ! La taxe de mutation augmentera également.

5. Questions et commentaires du public

Les gens du public n'ont pas de questions ni commentaires.

6. Divers

M. Melançon s'informe auprès de Monique Langevin concernant la séance d'information sur les arbres qui a été évoquée il y a un certain temps.

- La résolution 23-CA-19 à ce propos a été déposée le 13 septembre 2023.

Le délai pour obtenir une réponse, finalement négative, du service d'horticulture de la ville et celui requis pour trouver (en août) un horticulteur intéressé à faire une présentation ont été très longs. Un an plus tard, le CQ a préféré ne pas tenir cette séance.

M. Melançon s'est dit très étonné de ce fait puisque que c'est l'arrondissement de Beauport qui est responsable du volet horticulture à la ville de Québec.

M. Robert Bergeron rappelle le courriel de Mme Camille Esther Garon relatif à événement du CQ qui aurait lieu le 22 janvier prochain.

Mme Camille Esther Garon confirme que la rencontre régulière du 8 janvier est annulée et remplacée par une rencontre citoyenne portant sur l'Avenue Royale, le 22 janvier.

Elle demande également si le CQ considère cette rencontre comme un 'projet d'initiative'.

Un projet d'initiative est admissible à une subvention pouvant atteindre 10 000 \$; différents critères doivent être respectés et un questionnaire doit être rempli. Le délai pour l'analyse d'une demande est de 30 jours.

Pour nous guider dans la production de l'atelier de janvier, Mme Garon regardera pour un plan d'action et un projet d'initiative qui a retenu l'attention, et nous en transmettra copie.

Toutefois, la priorité pour le CQ est de produire son plan d'action pour la prochaine année.

La discussion s'engage ensuite entre M. Bergeron et Mme Garon sur la nuance

entre la démarche de la Ville relativement à l'Avenue Royale et la rencontre citoyenne organisée par le CQ.
Le projet de la Ville est en processus d'analyse. Le projet du CQ est une initiative auprès des citoyens. Ça ne change rien.

7. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Mme Valérie Martel, secondée par M. Philippe Beauchamp, l'assemblée est levée à 20h50.

Philippe Beauchamp

Philippe Beauchamp
Vice-président

Monique Langevin

Monique Langevin
Secrétaire (24-10-10)